

Ecrit par le 21 février 2026

Télérelève : Rhône Ventoux accélère la transition vers une gestion fine de l'eau



Le [Syndicat Rhône Ventoux](#) et [Suez](#) déplacent depuis juin une technologie de télérelève qui transformera, d'ici 2026, le suivi de la consommation d'eau de 87 000 foyers. Avec déjà 58 000 compteurs installés, ce virage numérique vise à réduire durablement le gaspillage d'eau, en rendant chaque usager acteur de sa consommation dans un contexte de tensions croissantes sur la ressource.

Alors que les épisodes de sécheresse se multiplient en Vaucluse, le Syndicat Rhône Ventoux, qui assure l'alimentation en eau de plus de 185 000 habitants sur 37 communes, mise sur une modernisation d'envergure : la télérelève des compteurs. Inscrite dans le contrat de délégation de service public signé en 2025, cette technologie doit contribuer à l'objectif fixé par le syndicat : économiser 28 millions de m³ d'eau en dix ans, soit deux années de production.

Une technologie invisible mais décisive

Ecrit par le 21 février 2026

La télérelève repose sur la transmission quotidienne et automatique des index de consommation via un réseau sécurisé de 34 antennes. Plus besoin de relève manuelle ; les données remontent en temps réel, permettant aux usagers de consulter leur consommation, de suivre des courbes d'évolution ou d'activer des alertes personnalisées.

Devenir consom'acteur

Cette autonomie nouvelle transforme l'abonné en "consom'acteur", capable de détecter une fuite en quelques heures, de limiter le gaspillage et, in fine, de mieux maîtriser sa facture. Ce mouvement s'accompagne d'initiatives complémentaires : distribution de kits hydroéconomies, ateliers numériques dans les [France Services](#), et accompagnement renforcé pour les publics éloignés du digital.



Compteur télérelevé Copyright Norman Kergoat

Un déploiement massif et encadré

Piloté par Suez, le déploiement mobilise trois entreprises partenaires (EAE, Godin et SN Eurocom) pour installer les 87 000 compteurs d'ici fin 2026. Les techniciens intervenant au domicile sont systématiquement identifiables et missionnés par Suez, garantissant une installation sûre et transparente.

En amont, une information aux habitants

Chaque étape est cadrée : courrier préalable, fiche d'intervention, puis confirmation de mise en service invitant l'usager à activer son espace personnel. À ce jour, 58 000 compteurs sont déjà opérationnels,

Ecrit par le 21 février 2026

illustrant la cadence soutenue du chantier.

Proximité et accompagnement renforcé

Le dispositif s'appuie également sur un service de relation usagers très structuré avec un accueil téléphonique élargi, des agences physiques au Pontet et à Carpentras, des rendez-vous possibles en visioconférence, des permanences post-facturation, et des ateliers de prise en main des outils numériques dans quatre communes du territoire.

La télérèlèves soit accessible à tous.

Cette dynamique collective a été saluée par [Jérôme Bouletin](#), président du Syndicat Rhône Ventoux, pour qui l'enjeu est clair : « Il est impératif d'agir dès aujourd'hui pour garantir l'accès à l'eau à long terme. Les compteurs connectés permettent une gestion fine, partagée entre le réseau et les habitants. » Même constat du côté de [David Gruet](#), directeur de l'Agence Vaucluse de Suez : « Parce que l'on maîtrise mieux ce que l'on connaît, la télérèlèves donne un pouvoir concret aux usagers. » Les 43 salariés Suez dédiés au contrat, appuyés par les équipes régionales et nationales, portent cette transformation jugée structurante pour le territoire.



Synoptique Télérèlèves Copyright Suez

Une modernisation déterminante

Le territoire du Rhône Ventoux engage une transition profonde vers une gestion intelligente de l'eau. En s'appuyant sur une technologie éprouvée, un accompagnement de proximité et une implication active des habitants, cette initiative trace la voie d'un modèle durable, fondé sur la sobriété, la réactivité et la

Ecrit par le 21 février 2026

responsabilité partagée.

Les infos pratiques

Le service client Suez est disponible et joignable par téléphone au 0977 408 464, du lundi au vendredi de 8h à 19h, et le samedi de 8h à 13h. Il est également possible de contacter le service via le site internet rhoneeventoux.toutsurmoneau.fr

Les usagers peuvent se présenter sans rendez-vous au Centre de Relation Clients du Pontet, ouvert du lundi au vendredi de 13h à 17h. À l'Agence Suez de Carpentras, l'accueil sans rendez-vous se fait du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, tandis que l'accueil sur rendez-vous se fait du lundi au vendredi de 13h à 17h. Une option de rendez-vous en visioconférence est également disponible. Les usagers peuvent consulter les disponibilités et prendre rendez-vous directement sur le site [ici](#).

Enfin, des permanences post-facturation et des ateliers numériques sont organisées dans les Espaces France Services de Bédoin, Malaucène, Monteux et Mormoiron, pour offrir un accompagnement de proximité, notamment aux publics qui ne peuvent pas se déplacer.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 21 février 2026



Ecrit par le 21 février 2026

Copyright Suez

La CCI du Pays d'Arles et NGE en charge de l'exploitation et la modernisation du port d'Arles



La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire du Rhône, a annoncé au cours du mois de décembre la désignation du groupement sous-concessionnaire du port d'Arles, composé de la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) du Pays d'Arles](#), [NGE Concessions](#), la [Banque des Territoires](#), la [Caisse d'Epargne CEPAC](#) et la [Compagnie Fluviale de Transport](#).

Ecrit par le 21 février 2026

La sous-concession du port d'Arles a été confiée au groupement de la CCI du Pays d'Arles et NGE pour 25 ans. Ce dernier sera en charge du développement, de l'exploitation, de la maintenance et du gros entretien du port pour accompagner la croissance de ses flux massifiés. Ainsi, le port d'Arles devrait être complètement modernisé au cours des deux premières années du projet.

« Le Port d'Arles a été créé il y a plus de 40 ans par la CCI du Pays d'Arles dans une démarche de développement du territoire. »

Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles

La CCI du Pays d'Arles gérera l'exploitation des activités, notamment la manutention portuaire. Accessible aux navires de 3000 tonnes, le port d'Arles, avec ses nombreux atouts, vient compléter l'offre des autres ports fluviaux, le Port de Marseille Fos, Port de Toulon et Port de Sète Sud de France. En s'appuyant sur les filières de l'économie circulaire (ferraille, biomasse), de la filière bois (trituration et bois d'œuvre) des conteneurs maritimes, la CCI du Pays d'Arles, qui a traité plus de 500 000 tonnes de marchandises traitées en 2023, ambitionne de développer le transport massifié.

« Participer au financement d'une telle infrastructure dans une perspective de sobriété écologique et de développement territorial répond à notre volonté de favoriser des projets en faveur de la transition écologique et de la dynamique économique. »

Jean Bernadet, président de NGE

De son côté, NGE va assurer la modernisation du port pour laquelle le coût des travaux devrait s'élever à 7M€. Ces travaux devraient permettre l'augmentation du fret fluvial. Les travaux vont aussi comprendre la construction d'ouvrages pour la récupération, le stockage et le traitement des eaux pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel, la construction d'une aire de lavage en béton de 200 m² équipée d'un système de décanteur/débourbeur qui permettra le traitement des eaux de lavage des navires avant leur évacuation, la construction d'un réseau hydraulique, de plateformes de stockage, le relamping de la totalité du réseau d'éclairage, l'installation de bornes d'alimentation raccordées en bordure de quai afin de permettre l'approvisionnement en eau et en électricité des navires en escale, ainsi que l'installation d'un système de vidéosurveillance sur les mâts d'éclairage.

Le port d'Arles en chiffres :

- **55 hectares** dont 12 hectares sous-concédés pour le port public
- **4,25 mètres** de profondeur du mouillage à quai

Ecrit par le 21 février 2026

- **343 000 tonnes** de trafic fluvial annuel traitées par le port public
 - **250 escales** de trafic fluvial annuelles
 - **Plus de 300 trains** par an
 - **60 emplois** directs
-

Avignon : 2M€ dans la modernisation et l'extension des écoles



Aujourd’hui sonne l’heure de la rentrée pour les écoliers des 57 établissements d’Avignon. L’occasion de faire le point sur les travaux de modernisation et d’extension engagés par la municipalité depuis quelques années. Moderniser le bâti, améliorer les performances énergétiques, mieux répondre aux nouveaux usages, accueillir le nombre croissant d’élèves... tels sont les défis de notre ère.

Ecrit par le 21 février 2026

Trois grands projets d'extension/réhabilitation en 2021

École Sainte-Catherine : 975 000€

Plusieurs travaux ont vu le jour : création côté maternelle, en lieu et place du bungalow installé, d'une extension en limite des deux cours maternelle/élémentaire. Aménagement d'une seconde extension au niveau de la dent creuse de l'entrée ; création d'extensions en limites des bâtiments pour les locaux de l'élémentaire. Maîtrise d'œuvre : Scop Ecostudio. Mise à disposition des locaux : septembre 2023.

École maternelle Camille Claudel : 345 000€

Création d'une salle de classe, d'un dortoir et d'un sanitaire. L'extension sera implantée en retrait de la limite de propriété (4 m), avec dans un même espace la salle de classe et le dortoir (avec rideau). Ceci permet de requalifier les espaces enherbés aujourd'hui et de ne pas obérer l'avenir, avec la création d'une classe supplémentaire. Il sera aussi procédé à la mise en conformité de certains espaces de l'école existante (remplacement de portes de secours, création locaux coupe-feu), suite à avis défavorable de la dernière commission de sécurité. Mise à disposition des locaux : Toussaint 2021 (hors impact Covid).



Crédit photo: ville d'Avignon

Ecrit par le 21 février 2026



Crédit photo: ville d'Avignon

École maternelle Clos du Noyer : 485 000€

Création d'une salle de classe, d'un dortoir et d'un sanitaire. Extension au sein d'un nouveau bâtiment, qui requalifierait l'entrée de l'école et qui permettrait de ne pas obérer l'avenir, avec une possibilité de créer une autre classe supplémentaire. Au-delà du besoin immédiat, un préau d'entrée est créé, ainsi qu'un local à vélo/trottinettes sur l'exemple de ce qui a été fait à Louis Gros. Cette proposition nécessitera d'empêter au-delà de la limite de propriété, vers la coulée verte. Les délais de réalisation seraient aussi plus longs, entre les délais d'instruction, les délais de mise en œuvre de fondations et le délai de réalisation du bâtiment. (6 à 7 mois de construction). Mise à disposition des locaux : automne 2021 (hors impact Covid).

Ecrit par le 21 février 2026



Crédit photo: ville d'Avignon

Moderniser l'existant

Lors de l'été 2021, ont été réalisés plusieurs interventions : à l'école maternelle Saint-Jean, 2 salles de classe ont été créées ainsi qu'un espace sanitaire pour un coût de 43 000 euros. À l'école Bouquerie, 125 000€ ont été investis dans la création de deux espaces sanitaires (cour bénédictines pour les élèves de maternelle et cour Bouquerie pour ceux de l'élémentaire). À l'école Mistral, ce sont 110 000€ qui ont été investis dans la remise en état de la toiture et des classes endommagées suite à l'incendie survenu en mai dernier.

600 000€ ont été consacrés en 2021 à la poursuite des travaux de mise en accessibilité des écoles. Ces travaux concernent ou concerteront dans les prochaines semaines : l'école élémentaire Croisière avec la création de deux ascenseurs et la mise en accessibilité des sanitaires. L'école maternelle Clos de la Murette avec la création de rampes en béton et le remplacement de menuiseries en béton. L'école élémentaire Saint-Gabriel avec la création d'une rampe en béton le long de l'école qui dessert toutes les classes et la mise en accessibilité des sanitaires. L'école élémentaire de la Trillade A et B avec la création de rampes en béton, la mise en accessibilité du bâtiment RASED, des escaliers intérieurs et des sanitaires. L'école élémentaire les Rotondes avec la mise en conformité des escaliers intérieurs et extérieurs et de la porte d'entrée.

Ecrit par le 21 février 2026



Crédit photo: ville d'Avignon

Parvis végétalisés

La Ville s'est engagée dans le réaménagement des parvis des écoles avec pour objectifs leur sécurisation, l'encouragement à l'usage des modes de déplacement doux et la végétalisation de ces lieux de rencontres. Cette année, ont été ou seront réalisés : le parvis de l'école élémentaire de l'Amandier avec la suppression du stationnement, la végétalisation de l'espace et la sécurisation d'un circuit pour la pratique de vélo pour un investissement de 120 000€. Le parvis de l'école maternelle du Clos du Noyer avec l'extension du bâtiment sur le parvis et la cour pour un investissement de 26 000€. Le parvis de l'école maternelle de la Trillade avec le déplacement de l'entrée de l'école, la sécurisation des abords qui passent en sens unique, l'amorce sur la coulée verte, la mise en valeur des arbres existants et la plantation de nouveaux pour un investissement de 150 000€.

Ecrit par le 21 février 2026



Crédit photo: ville d'Avignon